

Hôtel de Matignon  
57, rue de Varenne  
75007 Paris  
A l'attention de Monsieur François Bayrou,  
Premier Ministre

Paris, le 7 mars 2025  
Réf 25 0005

---

**Objet : Blocage du Nutri-Score : la santé sacrifiée ?**

Monsieur le Premier Ministre,

Les lobbies agro-industriels et leurs relais politiques ont remporté une bataille contre le Nutri-Score au niveau européen. Par des pressions inacceptables, ils ont contraint la Commission européenne à reculer, empêchant ainsi que cet outil essentiel d'information nutritionnelle ne devienne obligatoire dans les 27 États membres de l'Union européenne.

Face à cette capitulation déplorable, il est impératif de poursuivre le combat afin que la santé publique ne soit pas reléguée derrière les seuls intérêts économiques de certains secteurs industriels. La France a été pionnière dans la mise en place du Nutri-Score. Au lendemain de cette décision regrettable de la Commission européenne, elle ne doit pas perdre son avance.

Nous en appelons à votre responsabilité et à celle du gouvernement français pour prendre les mesures nécessaires et faire en sorte que le décret ministériel permettant au nouveau mode de calcul du Nutri-Score d'être appliqué soit enfin signé et publié, dans l'intérêt de tous les consommateurs. Ces nouvelles règles devaient entrer en vigueur le 1er janvier 2024, c'est déjà le cas chez nombre de nos voisins, mais pas en France ! Nous ne comprenons pas ce retard.

Lundi 3 mars se sont tenus au ministère de la Santé les premiers Etats Généraux de l'Obésité. Le constat est accablant, nous sommes face à la première épidémie non infectieuse de l'histoire de l'Humanité, et elle est d'ampleur. Il n'est plus possible de faire

reposer la responsabilité des maladies chroniques liées à une mauvaise alimentation sur la seule responsabilité des consommateurs, alors même que ces derniers n'ont pas accès à une information claire et neutre sur ce qu'ils achètent et consomment. C'est bien la vocation du

Nutri-Score. De nombreux travaux scientifiques ont démontré son efficacité pour reconnaître les différences de composition nutritionnelle entre les produits et aider les consommateurs à orienter leurs choix vers des aliments de meilleure qualité.

Nous, organisations agissant dans le champ de la santé, de l'environnement et de la consommation, aux côtés de scientifiques et des professionnels de santé, ne lâcherons rien sur ce sujet. Les récentes déclarations de Madame la ministre de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire au Sénat, assumant le fait de retarder la signature du décret et attaquant le Nutri-Score sous prétexte qu'il « jugerait » que certains fromages et charcuteries sont « trop gras ou trop salés », ne sont plus acceptables aujourd'hui, alors que 3,4 millions de personnes atteintes de cancers, 5,3 millions de personnes souffrent de maladies cardiovasculaires, 4,3 millions de personnes vivent avec un diabète ou encore 10 millions de personnes sont en situation d'obésité. Ce nouveau mode de calcul, élaboré sur des bases scientifiques et indépendantes, a été adopté à l'unanimité par le comité de gouvernance européen, dans lequel nous sommes représentés par notre ministère de la Santé. On ne négocie pas avec la science, et on ne transige pas avec la santé de nos concitoyens !

La Commission européenne ayant échoué à prendre ses responsabilités face aux lobbies, c'est désormais au gouvernement français de se distinguer favorablement : rendre le Nutri-Score obligatoire en France constituerait une avancée majeure en matière de santé publique et enverrait un signal fort à l'échelle européenne.

En attendant cette avancée que nous souhaitons, nous continuerons à sensibiliser les consommateurs à un élément clé : si un produit n'affiche pas le Nutri-Score, c'est très probablement parce que l'entreprise qui le produit refuse de le faire en raison de son mauvais classement sur l'échelle nutritionnelle. Ces entreprises qui refusent aux consommateurs cette transparence les privent d'une information à laquelle ils ont droit. Cela démontre un comportement « intentionnellement malhonnête ». Nous inviterons sans relâche les consommateurs à faire pression sur les industriels en privilégiant les produits qui affichent clairement leur score, et en délaissant ceux qui tentent de cacher leur composition réelle.

Par ailleurs, dans le cadre d'une politique de prévention orchestrée par le ministère de la Santé, les consommateurs pourront être informés sur le fait que les produits notés D et E ne sont pas à bannir mais doivent être consommés en petite quantité ou peu fréquemment.

Monsieur le Premier Ministre, nous vous demandons donc avec insistance d'envoyer un signal fort en demandant aux ministres concernés de signer sans plus attendre le décret sur le nouveau mode de calcul du Nutri-Score et en portant, au sein du gouvernement, le projet d'un Nutri-Score obligatoire en France, l'objectif restant de le rendre obligatoire au niveau européen. La santé publique ne peut plus être sacrifiée.

Dans l'attente de votre action concrète, veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre haute considération.

Gérard Raymond  
Président



**Co-signataires de cette lettre ouverte :**

Morgane Créach, Directrice Générale du Réseau Action Climat  
Karine Jacquemart, Directrice Générale de foodwatch France

*Copie :*

- *Madame Annie Genevard, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire*
- *Madame Catherine Vautrin, ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles*
- *Monsieur Yannick Neuder, Ministre chargé de la Santé et de l'Accès aux soins*